REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix – Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ECONOMIE DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (MINEPAT)

VIVA BENOUE

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace – Work - Fatherland

MINISTRY OF ECONOMY, PLANNING AND REGIONAL DEVELOPMENT (MINEPAT)

PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DE LA BENOUE

Financement : Crédit IDA N° 6770 - CM **Agence d'Exécution : MEADEN**

UNITE DE GESTION DU PROJET (UGP)

DÉCISION N° 018 /DA/MINEPAT/ MEADEN/VIVA-BENOUE//UGP/SPM/2026

Portant annulation de la Décision d'attribution du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert N° 001/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA-BÉNOUÉ /UGP/CSPM/RAF/SPM/ASAHA/2026 du 11 juin 2026

LE MAÎTRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu l'Accord de Crédit IDA N° 6770-CM conclu entre la République du Cameroun et l'Association Internationale de Développement (Banque mondiale) ;

Vu la Loi N°2025/012 du 17 décembre 2025 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2026 ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, notamment en son article 104 ;

Vu le Décret n° 2021/7341/PM du 13 octobre 2021 fixant les règles régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Programmes et Projets de développement ;

Vu le Décret n° 2013/271 du 05 août 2013 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n° 2012/074 du 08 mars 2012, portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire N°0001877/C/MINFI du 31 décembre 2025, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2026 ;

Vu l'Appel d'Offres ouvert N° 001/AONO/MINEPAT/MEADEN/VIVA BENOUE/UGP/CSPM/RAF/SPM/ASAHA/2026 du 11/06/2026 pour les travaux en deux (02) Lots : Lot N°1 : Réalisation de sept mini adduction en eau potable sur les sites des bâtiments de l'Association des Usagers de l'Eau dans l'arrondissement de Lagdo, département de la Bénoué, région du Nord, Lot N° 2 : Réalisation des travaux de construction de trois (03) bâtiments pour les AUE ;

Vu la correspondance N°06878-26/L/MINMAP/SG/DAJ/CRC/CEA2/BK du 16 novembre 2026 portant accord pour l'annulation de ladite Décision d'attribution ;

Considérant que le rapport d'évaluation des offres a été divulgué avant la notification officielle de la Décision d'attribution, en violation du principe de confidentialité ;

Considérant que cette divulgation compromet la transparence, l'équité et la crédibilité de la procédure ;

Considérant qu'il y a lieu, pour motif d'intérêt général, de préserver l'intégrité du processus de passation des marchés ;

DÉCIDE :

Article 1er : La décision d'attribution relative aux travaux suscités est annulée pour motif d'intérêt général, en raison d'une atteinte à la confidentialité du rapport d'évaluation des offres.

Article 2 : La présente décision sera notifiée à tous les soumissionnaires et publiée selon les voies habituelles.

Fait à Lagdo, le 18 NOV 2026

LE COORDONNATEUR

Le Coordonnateur (VIVA BENOUE)

HAMAT HABIBOU

Copies :
- ✓ MINMAP
- ✓ ARMP
- ✓ CSPM